

Conservatoire

Musique & Danse



25 26 GUIDE PRACTIQUE

Valence
Romans
AGGL

ÉDITO

Au fil des années, Valence Romans Agglo a constitué un réseau d'équipements culturels et artistiques de tout premier ordre.

Création, diffusion, apprentissage, rencontres professionnelles, les arts et la culture rayonnent sur tout le territoire, en proximité, pour tous les habitants. Il y a forcément une offre qui vous est destinée.

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) tient une place prépondérante dans cette politique culturelle ambitieuse. De l'éveil au perfectionnement, de la découverte à la professionnalisation, le CRD offre une palette complète de cycles de formations musicales ou chorégraphiques.

Notre Conservatoire promeut la diversité culturelle et tous les genres musicaux et chorégraphiques (classique, contemporain, jazz, musiques actuelles et électroniques, danse hip-hop...) sont enseignés par des professeurs hautement qualifiés et impliqués.

En étroite partenariat avec toutes les écoles de musique du territoire, le CRD est le lieu de la transmission du répertoire autant que celui de la création. La programmation d'une saison aussi riche que variée, tout comme les informations contenues dans ce guide pratique, en sont les plus vibrants témoignages.

Excellence, éclectisme, pédagogie, entrez en musique dans la danse et gardez le rythme, les équipes du Conservatoire à Rayonnement Départemental, à la Maison de la musique et de la danse à Valence comme à la Cité de la musique à Romans, se réjouissent de vous accueillir.

Bonne rentrée 2025 à tous !



Nicolas DARAGON

Président de Valence Romans Agglo
Maire de Valence

LE CONSERVATOIRE DE VALENCE ROMANS AGGLO

- 01** Présentation | p.4
- 02** Lieux d'enseignement | p.8
- 03** Autres lieux d'enseignement | p.11

L'ENSEIGNEMENT ET L'OFFRE PÉDAGOGIQUE

- 04** Les Classes à Horaires Aménagés Musique ou Danse (CHAM / CHAD) | p.12
- 05** Le cycle Éveil et découverte | p.14
- 06** L'enseignement musical et instrumental | p.14
- 07** L'enseignement vocal | p.17
- 08** L'enseignement chorégraphique | p.19
- 09** Hors cursus et parcours personnalisé | p.21
- 10** Pratiques collectives | p.22
- 11** Détail de l'offre pédagogique, site de Valence | p.24
- 12** Détail de l'offre pédagogique, site de Romans | p.26

INFOS PRATIQUES

- 14** Modalités d'inscriptions | p.28
- 15** Tarifs | p.29
- 16** Modalités générales | p.33
- 17** Modalités particulières | p.34
- 18** Calendrier | p.36
- 19** Location d'instruments | p.36
- 20** L'équipe administrative et technique | p.37
- 21** Partenaires | p.38
- 22** Coordonnées | p.40

LE CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE DE VALENCE ROMANS AGGLO

01 Présentation

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Valence Romans Agglo est un établissement d'enseignement artistique géré par Valence Romans Agglo.

Des missions diversifiées

Accompagner l'apprentissage musical et chorégraphique dans le cadre de la formation initiale des élèves, de l'éveil au cycle d'orientation professionnelle préparant aux études supérieures, est la principale mission d'un établissement d'enseignement artistique. L'accompagnement, la formation et le soutien à la pratique amateur restent cependant le cœur de l'activité pédagogique et du projet d'établissement. En tant qu'établissement culturel à part entière, le Conservatoire met en œuvre les missions d'éducation artistique, de diffusion et de création dans le cadre de son activité, tout au long de l'année, en élargissant son champ de rayonnement sur son ancrage territorial propre.

Deux sites et des équipements de qualité

Lieu d'apprentissage mais aussi de création et de diffusion, le Conservatoire est doté de deux auditoriums : salles de 259 places sur Valence et de 255 places sur Romans. Ces équipements permettent aux élèves de se produire dans des conditions professionnelles et d'accueillir des spectacles tout au long de l'année. La Cité de la musique à Romans, bâtiment moderne et ouvert sur la création musicale - avec la présence en son sein d'une Scène de Musiques Actuelles (Label SMAC du ministère de la Culture) - est l'équipement le plus récent, en service depuis 2013.

La Maison de la Musique et de la Danse à Valence, réhabilitée en 1998 - et qui a eu jusqu'à présent des atouts indéniables en matière d'espace pédagogique, avec un studio de danse, des salles de classes (du CE1 au CM2 pour les enseignements fondamentaux des CHAM) et de cours (instruments, ensembles, chorales, orchestres...) - fera prochainement l'objet d'une complète réhabilitation et extension lui permettant de déployer les moyens nécessaires pour de meilleures conditions d'apprentissages, et d'accueillir plus d'élèves et spécialités. Quant aux classes CHAM primaire, elles seront intégrées à partir de septembre 2025 dans les locaux du groupe scolaire Albert Bayet (à proximité du Conservatoire), qui vient d'être complètement rénové.

Musique et danse

La diversité des enseignements proposés et des cursus permet aux élèves de découvrir des esthétiques musicales variées : classique, jazz, musiques actuelles et traditionnelles, musique ancienne... On peut y pratiquer les instruments de l'orchestre classique, mais également les instruments anciens (clavecin, traverso, luth...), les musiques traditionnelles arméniennes, le chant, le jazz, ou les pratiques et instruments les plus actuels (batterie, guitare électrique, DJ et MAO...). Quant à l'enseignement chorégraphique, il s'articule autour de la danse classique et contemporaine, complété depuis 2023 avec une ouverture à la danse hip-hop comme 3^e esthétique.

La pratique collective

Elle se décline dès le 1^{er} cycle sous différentes formes : musique de chambre, ensembles de classes (guitare, saxophone...), groupes de musiques actuelles, orchestres, chant choral, formation musicale... Et sous différents cursus : cursus traditionnel ou cursus CHAM / CHAD, en partenariat avec les structures de l'Éducation nationale.

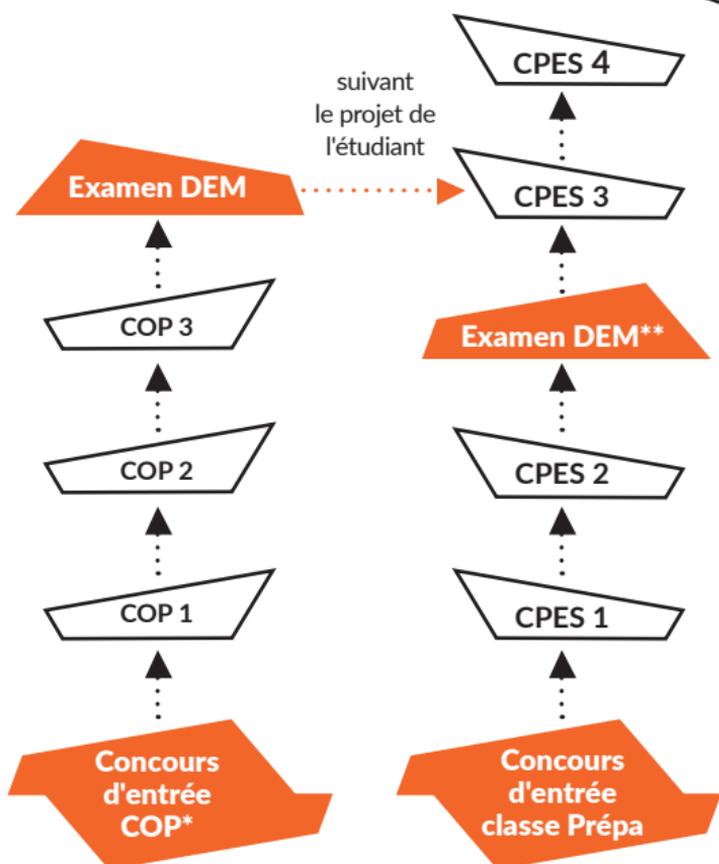
Le Conservatoire et l'enseignement supérieur

Afin de consolider le Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) ou Cycle Diplômant, un partenariat s'est construit avec l'Université Grenoble-Alpes. Le COP, délivrant le Diplôme d'Enseignement Musical (DEM) ou le Diplôme d'Enseignement Chorégraphique (DEC), est reconnu comme un diplôme d'enseignement supérieur ou « prépa-sup ». À ce titre, les étudiants du Conservatoire inscrits dans ce cycle peuvent bénéficier d'un statut étudiant et des services universitaires (médecine, restauration, etc.) grâce à une convention avec le GIP Campus UGA Valence Drôme Ardèche. Par ailleurs, ce partenariat permet aux étudiants de valider dans le cadre de leurs études universitaires les études artistiques au Conservatoire. Ce principe de partenariat est opérationnel pour plusieurs licences depuis septembre 2017 : licence Arts du spectacle, Lettres modernes, LLCE, LEA, Musicologie, et serait prochainement mis en place avec l'École Supérieure d'Art et Design (ESAD). Ce lien avec l'enseignement supérieur s'étend à l'ensemble des établissements d'enseignement de l'Université Grenoble Alpes comme l'ESISAR, pour un cursus « Art-Études », dans le cadre d'une convention avec l'UGA (Université Grenoble Alpes) permettant aux étudiants de bénéficier du statut « Artiste de Haut Niveau (AHN) » et d'aménager leur parcours universitaire et leurs études artistiques. Par ailleurs, depuis plusieurs années, une collaboration active s'est construite entre 3 établissements d'enseignement

supérieur et préparatoire à l'enseignement supérieur (CRD, ESAD, et ESISAR-INP) pour proposer un dispositif transdisciplinaire et inter-établissements donnant lieu à un laboratoire de recherche dans le croisement des domaines de la musique, des arts visuels / design, et de l'ingénierie informatique. Ce dispositif TRAC (Technologie - Recherche Artistique - Création) est ouvert aux étudiants en COP/ CPES comme module complémentaire.

Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (CPES)

Le Conservatoire propose, depuis la rentrée 2020, des classes préparatoires à l'enseignement supérieur. Ce cursus a vocation à finaliser la formation initiale des étudiants et à les préparer aux concours d'entrée de l'enseignement supérieur (CNSM, Pôles Supérieurs, HEM, Hochschule, CEFEDM, CFMI, etc.).



*Cycle d'Orientation Professionnelle

**Etudes Musicales

Comme pour le Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) actuellement en fonction au Conservatoire, ce cursus est constitué de plusieurs modules sur une durée de 4 années. Le Diplôme d'Études Musicales capitalisant plusieurs unités de valeur pourra être validé à l'issue de la deuxième année.

Dépôts de candidature : renseignements auprès du service scolarité

Dates des concours : Musique à l'image le 4 juin 2025 à Valence ; MAA et Jazz le 30 juin 2025 à Romans ; autres disciplines instrumentales le 14 octobre 2025.

Disciplines proposées (CPES) :

- Violon, alto, violoncelle, contrebasse
- Flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone
- Trompette, cor, trombone, tuba
- Piano
- Classe de piano accompagnement
- Accordéon
- Harpe
- Composition musique à l'image
- Musique ancienne (clavecin, flûte à bec, luth, harpe ancienne, violon baroque)
- Musique traditionnelle (duduk, musique d'Arménie et du Caucase)
- Jazz
- Musiques actuelles amplifiées
- Direction de chœur
- Chant lyrique

La volonté du Conservatoire est de proposer un parcours en COP (ou diplômant) parallèle et / ou juxtaposé à celui des classes préparatoires à l'enseignement supérieur. Ceci apportera plus de souplesse pour les étudiants en réflexion sur leur orientation future.

Une saison culturelle « dans et hors les murs »

Soucieux de faire valoir son rayonnement, le Conservatoire décline tout au long de l'année une saison culturelle dans les différents lieux de diffusion des deux sites, mais également au-delà : théâtre des Cordeliers à Romans-sur-Isère, musée et théâtre de la Ville à Valence, médiathèques et salles de diffusion des communes de l'agglomération, etc. Continuité de l'acte pédagogique, la restitution des travaux d'élèves et les projets pédagogiques transversaux constituent la toile de fond de notre saison, en valorisant la saison des concerts des professeurs du Conservatoire, en tant qu'artistes à part entière.

02 Lieux d'enseignement

Site de Valence

Lieu culturel au cœur du quartier Polygone de Valence, la Maison de la Musique et de la Danse (MMD) est aussi un espace de vie, d'apprentissage, de jeunesse et de culture. Ce bâtiment - disposant de plus de 3 400 m² d'espace pédagogique, doté d'un studio de danse « Maurice Béjart » et d'un auditorium de 259 places - fera l'objet d'une complète réhabilitation, rénovation et extension d'ici quelques années, lui permettant d'accueillir le public dans de meilleures conditions, et d'étendre le champ de pratique artistique du Conservatoire. La MMD abrite également l'école Jazz Action Valence (JAV). Cette association assure la promotion du jazz et des musiques actuelles amplifiées en offrant une formation continue et professionnelle, ainsi qu'une saison de programmation de concerts. JAV est en collaboration permanente avec le Conservatoire, notamment pour la formation jazz du 3^e cycle d'orientation professionnelle.

Le partenariat avec l'Éducation nationale, les établissements scolaires du quartier et la Maison Pour Tous (MPT) du Polygone assied encore davantage l'établissement dans sa mission d'ouverture, de proximité et de cohésion sociale.

Le site de Valence compte 1 173 élèves pour 77 enseignants.



Maison de la Musique et de la Danse
32 avenue Clémenceau à Valence

Dans le prolongement de l'enseignement proposé au Conservatoire, les **Locaux Rock** de Valence œuvrent depuis des années au développement des musiques actuelles sur le territoire. Ils se situent dans le Parc des Trinitaires, accessibles par l'avenue Maurice Faure (n° 82). Lieu de répétitions, résidences de création, travail en studio, ateliers découverte et formation Dj et MAO, diffusion hors les murs et actions culturelles sont au cœur de leurs activités. Ils forment le Pôle Musiques Actuelles sur Valence.



© CRD Valence Romans Agglo

Locaux Rock

Site de Romans-sur-Isère

Des salles spécialement aménagées, une acoustique spécifiquement réfléchiée, une scénographie particulièrement travaillée... La Cité de la musique a été entièrement pensée pour les musiciens amateurs et professionnels, et pour le public. Une partition originale qui se joue au quotidien et en harmonie. Le bâtiment de 4 000 m² compte deux salles de spectacle, un auditorium de 255 places assises ainsi qu'une salle de musiques amplifiées de 300 places debout, labellisées par l'État (Scène de Musiques Actuelles, SMAC La Cordo). Cet équipement culturel est un véritable lieu de vie où se côtoient des genres musicaux et des intérêts différents. Les effectifs du site de Romans-sur-Isère s'élèvent à 632 élèves pour 49 enseignants, dont 3 musiciennes intervenantes en milieu scolaire. Les professeurs du Conservatoire peuvent enseigner leurs disciplines dans des salles dédiées : batterie, percussions, musique de chambre ou orchestre... Ils côtoient les amateurs de musiques amplifiées qui bénéficient, quant à eux, d'aménagements et de matériels perfectionnés : studios de répétition, régie d'enregistrement et une salle d'écoute et de rétroprojection partagée avec tous les utilisateurs.

Ouverte au public, la Cité de la Musique est facilement accessible.



© Joël Carrière

Cité de la Musique
3, quai Sainte-Claire à Romans-sur-Isère

PÔLE NUMÉRIQUE

Le Pôle numérique anime les pratiques musicales numériques du CRD dans **la salle de création (5) et la salle d'informatique musicale (6)**.

Il s'agit de cours et d'ateliers autour de l'apprentissage des techniques de création, de composition amplifiée, de Sound Design et d'informatique musicale (autrement appelée "M.A.O").

Plusieurs ateliers et thématiques s'adaptent à tous les publics à partir de 12 ans, quel que soit le niveau, et les esthétiques :

- **Les musiques électroniques, les arts numériques et les musiques urbaines**, pour lesquels ces outils sont au cœur de la création.
- **Les autres musiques (classique, rock, jazz...)** pour lesquelles ces outils permettent d'arranger et d'enregistrer.

Ces ateliers peuvent être réalisés en cursus, en option ou sur des projets personnels d'autres disciplines, ou même en dehors des cursus du CRD (public extérieur).

Le jeudi après-midi, ponctuellement et sur RDV, une permanence de 2 heures est consacrée à l'accompagnement de projets individuels, ouvert également aux non-inscrits, professeurs, ou professionnels du spectacle.

Le studio de création multicanal 13.1 peut également être mis à disposition aux inscrits.

Plus d'infos sur le site internet du Conservatoire ou contactez baptiste.pierre@valenceromansagglo.fr

Les ateliers sont gratuits pour les élèves en cursus, 133 € l'année pour participation libre.

Le festival Micromusic (prochaine édition en 2027), consacré aux musiques électroniques et arts numériques, est l'occasion de mettre en lumière les nouvelles technologies de création sonore et visuelle.



03 Autres lieux d'enseignement

Le Conservatoire renforce géographiquement son enseignement dans différents domaines pour une meilleure proximité et qualité de services aux usagers :

- Théâtre de la Ville - Valence (danse).
- La Citoyenne - Valence (danse)
- Théâtre des Cordeliers - Romans (danse).
- Studio « les nouvelles planches » - Romans (danse).
- Temple St-Ruf - Valence (orgue).
- Église ND de Lourdes – Romans (initiation au carillon)

L'ENSEIGNEMENT ET L'OFFRE PÉDAGOGIQUE

En tant qu'établissement classé, les parcours de formations du Conservatoire doivent répondre aux exigences du ministère de la Culture en suivant le schéma national d'orientation pédagogique de la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA). L'État reste garant de la cohérence et de la structuration de l'enseignement en validant, par arrêté préfectoral, le classement de l'établissement en Conservatoire à Rayonnement Départemental, renouvelé en 2025.

Textes de référence :

Comme tout établissement d'enseignement artistique classé, le CRD Valence Romans Agglo doit suivre les textes cadres du ministère de la Culture et s'y référer. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre du nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique (BO HS de septembre 2023) de la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA), le Cycle d'Orientation Professionnel a vocation à disparaître pour laisser la place à un Cycle Diplômant structuré sensiblement de la même manière, mais qui donnera accès à Diplôme National d'Étude Musicale (DNEM). Dans l'attente d'un arrêté précisant les modalités et la mise en place officielle de ce parcours de formation et de ce diplôme national, nous restons à ce jour sur le même fonctionnement pédagogique.

Comme tout conservatoire classé à rayonnement départemental celui de Valence Romans Agglo propose des cursus diplômants, de l'éveil au cycle d'orientation professionnelle en passant par la formation amateur. Un enseignement hors cursus et des parcours personnalisés sont également prévus en fonction du projet artistique de l'élève et de son rythme d'apprentissage.

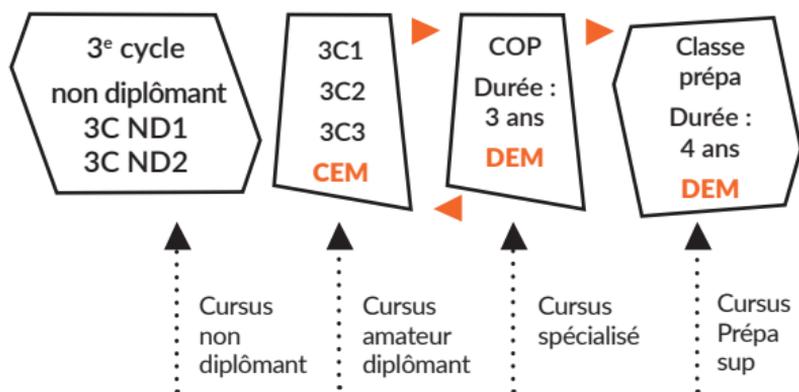
04 CHAM/CHAD*

En partenariat avec l'Éducation nationale, le Conservatoire permet l'accès aux cursus CHAM et CHAD (Classes à Horaires Aménagés Musique ou Danse). Ce dispositif offre aux élèves motivés un parcours harmonieux associant un enseignement général et un enseignement artistique (musical ou chorégraphique) soutenus. Les enfants bénéficient d'un aménagement de leur temps scolaire qui facilite leurs apprentissages artistiques : deux après-midis libérés pour les collégiens et cours de musique intégrés à la journée scolaire pour les primaires.

Les établissements scolaires partenaires sont :

- Groupe scolaire Albert Bayet à Valence (CHAM primaire)
- Collège Jean Zay à Valence (CHAM/CHAD secondaire)
- Collège Paul Valéry à Valence (CHAM secondaire)
- Collège André Malraux à Romans-sur-Isère (CHAM secondaire).

* *Classes à Horaires Aménagés Musique ou Danse*



3^e cycle
Année de détermination

Évaluation

Parcours personnalisé

2C4 ou 2C5

2^e cycle
Durée : 3 à 5 ans

Évaluation

1C4 ou 1C5

1^{er} cycle
Durée : 3 à 5 ans

Évaluation

Une année d'observation }
7 à 10 ans

1C0

Initiation 1 et 2
Cycle Éveil et Découverte

Âges à titre indicatif

► Un étudiant en COP peut, s'il le souhaite, valider un CEM (UV Dominante) en cours de cycle

* Anticipation avec accord de l'équipe pédagogique

Organisation des études (schéma général)



Éveil musical

05 Le cycle éveil et découverte

Âge	Cycle éveil et découverte	Durée
5 ans (GS Maternelle)	Éveil « musique et danse » ou « musique »	45 mn
6 ans (CP)	Éveil musical	45 mn



06 L'enseignement musical et instrumental

Les études musicales s'organisent en trois cycles et sont précédées d'une phase d'éveil. Le fonctionnement par cycle tient compte du rythme de progression de chaque élève. Chaque cycle est organisé dans le cadre d'une formation globale comportant plusieurs disciplines (pratiques collectives, culture...).



Éveil 1 - 5 ans (GS maternelle)

Éveil musicale et danse ou éveil musical

Cursus : séance de 45 minutes hebdomadaire.

Éveil 2 - 6 ans (CP)

Éveil musical

Cursus : séance de 45 minutes.

Initiation instrumentale, pour certains instruments (Romans-sur-Isère et Valence).

1CO - Année d'observation

Depuis la rentrée 2020, le Conservatoire propose une année d'observation pour les nouveaux élèves débutants entre 7 et 10 ans. Cette année permet à l'enseignant d'observer l'élève et à la famille de confirmer ou non la motivation, l'implication et le choix de l'instrument.

1^{er} cycle - À partir de 8 ans

Choisir une discipline dominante

Objectif : constituer les bases de la pratique musicale et de la culture. Construire la motivation et la méthode.

La formation musicale globale comporte plusieurs disciplines dont la formation instrumentale, la formation musicale (culture) et la pratique collective chorale ou atelier-orchestre.

2^e cycle

Validé par le Brevet d'Études Musicales (BEM)

Objectif : contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment une bonne ouverture culturelle. S'approprier un langage musical et acquérir les bases d'une pratique autonome. Être capable de tenir sa place dans une pratique collective.

Pour valider un BEM, l'élève doit capitaliser plusieurs Unités de Valeur (UV) dont instrument, formation musicale (culture), pratique collective...

3^e cycle

Cursus diplômant validé par le Certificat d'Études Musicales (CEM).

Objectif : développer un projet artistique personnel. Accéder à une pratique autonome. Acquérir des connaissances structurées. S'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur. Pouvoir évoluer vers la pratique en amateur. Pour valider un CEM, l'élève doit capitaliser plusieurs UV dont instrument, projet personnel, formation musicale, musique de chambre et pratique collective.

Cycle d'orientation professionnelle (COP) /

Classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES)

Agrément obtenu le 14 mai 2020

Objectif : approfondir sa motivation et ses aptitudes en vue d'une orientation professionnelle. Élargir ses compétences, son champ esthétique et son expérience artistique et scénique. Se préparer et confirmer sa capacité à suivre un enseignement supérieur. Préciser son projet professionnel.

Admission : examen en juin ou octobre selon les disciplines après évaluation devant jury.

Le COP est validé par le Diplôme d'Études Musicales (DEM). Le CPES peut également valider un DEM à la fin de la deuxième année. Possibilité d'intégrer directement le CPES après un COP et la validation d'un DEM.

Cursus :

- 2 à 3 années pour le COP (COP1 / COP2/ COP3)
- 2 à 4 années pour le CPES (CPES1 /CPES2 / CPES3 / CPES4)
- 5 h à 8 h de cours hebdomadaires pour le COP
- 8 h à 12 h de cours hebdomadaires pour le CPES.

Pour valider un DEM, l'étudiant doit capitaliser plusieurs UV obligatoires et complémentaires :

- 1 UV dominante
- 4 UV complémentaires obligatoires.

Nouveauté rentrée 2025 :

Atelier composition / chanson / arrangement : dès le milieu du 2^e cycle (toutes disciplines).

Renseignements auprès des services scolarité de Valence et Romans.

TIRALC (Technologie - Recherche Artistique - Création)

Dispositif inter-établissements et transdisciplinaire regroupant le Conservatoire, l'ESISAR (École nationale supérieure en systèmes avancés et réseaux) et l'ESAD (École Supérieure d'Art et Design).

Objectif : proposer à des étudiants de chaque établissement, dans le cadre de leurs études d'alimenter conjointement un laboratoire de recherche sur la définition et la réalisation de projets au croisement des arts (visuels, sonores et musicaux), du design et des sciences de l'ingénieur.

P2A : Parcours Artistique Adapté

Pour accompagner les élèves porteurs de handicap physique ou de troubles imposant des adaptations particulières, le Conservatoire propose, sur demande de la famille et en accord avec l'équipe enseignante, un Parcours Artistique Adapté. Ce dispositif permet à des personnes en situation de handicap ou porteuses de troubles divers de rejoindre l'établissement ou de poursuivre leur apprentissage au sein de la structure. N'hésitez pas à contacter la personne référent handicap sur le site de Valence ou la personne référent handicap sur le site de Romans.

Atelier de pratique musicale adaptée

Le Conservatoire propose un atelier à destination du public porteur d'un handicap mental. Cet atelier est ouvert aux adultes de plus de 16 ans. Il est encadré par plusieurs enseignants.

Objectif : exploration des sons et des instruments. Travail de perception, d'écoute et de mémorisation.

07 Filière voix enfants/ados

Le Conservatoire propose, depuis 2018, un cursus intitulé « filière voix », destiné aux enfants qui souhaitent s'inscrire dans une formation purement vocale. La filière voix met au centre de sa pédagogie le travail collectif. Ainsi, la matière dominante de ce cursus est le chœur. Les apprentissages se font exclusivement en groupe ou semi-collectif. La richesse des formations de chœurs ou chant choral du Conservatoire permet un parcours offrant tous les atouts d'une formation complète pour débiter dans l'art vocal. Le fonctionnement par cycle tient compte du rythme de progression de chaque élève. Chaque cycle est organisé dans le cadre d'une formation globale comportant plusieurs disciplines.

1^{er} cycle - À partir de 10 ans

Durée : 4 à 5 ans

Objectif : constituer les bases de la pratique et de la culture musicale. Construire la curiosité, la motivation et la méthode. S'intégrer dans une pratique collective. Construire une conscience corporelle. Construire une conscience de l'espace et de la scène.

Cursus :

- Chœur comprenant formation à la technique vocale : de 1 h à 1 h 15
- Formation musicale de 1 h 15 à 1 h 30
- Cours semi-collectif technique vocale de 30 mn
- Atelier arts de la scène 1 h 30 tous les 15 jours



2^e cycle

Durée : 4 à 5 ans.

*Validé par le Brevet d'Études Musicales
(BEM Jeunes Chanteurs)*

Objectif : contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment une bonne ouverture culturelle. S'approprier un langage musical et acquérir les bases d'une pratique autonome. Savoir tenir sa place dans une pratique collective. Se présenter au public de manière active et expressive.

Cursus :

- Chœur : 1 h 30 à 2 h
- FM : 1 h 30 à 2 h
- Technique vocale : 45 mn
- Participation obligatoire aux projets de la classe de chant
- Initiation clavier (30 à 45 mn tous les 15 jours sous réserve des possibilités des professeurs)

Pour valider un BEM Jeunes Chanteurs, l'élève doit capitaliser plusieurs Unités de Valeur (UV) dont pratique vocale, formation musicale (culture), pratique collective (chœur)... À l'issue de ces deux cycles d'apprentissage, l'élève peut poursuivre son parcours dans l'une des trois esthétiques suivantes : "chant lyrique", "chant musiques actuelles" ou "chant jazz". L'admission en chant lyrique se fait à partir de 18 ans après un examen d'entrée au mois d'octobre.



08 L'enseignement chorégraphique

Les études chorégraphiques du Conservatoire s'organisent en trois cycles et sont précédées d'une phase d'éveil et de deux phases d'initiation (loi du 10 juillet 1989). Trois esthétiques y sont enseignées régulièrement : la danse classique, la danse contemporaine et le hip-hop.

La Formation Musicale Danseur, la culture chorégraphique et l'anatomie appliquée au mouvement dansé complètent l'apprentissage des élèves à différentes étapes de leur parcours. Le fonctionnement par cycle tient compte du rythme de progression de chaque élève. Il existe un parcours hors cursus Danse contemporaine et Danse classique (voir p. 21).

Éveil musique et danse - 5 ans (GS maternelle)

Objectif : développer les fondamentaux du mouvement et le sens de la musicalité par une approche ludique.

Cursus : 1 cours de 45 minutes hebdomadaire.

Initiation 1 et 2 - 6 (CP) et 7 ans (CE1)

Objectif : développer la conscience corporelle et préparer l'enfant à l'apprentissage technique.

Cursus : séance de 45 minutes hebdomadaire.

1^{er} cycle - à partir de 8 ans (CE2)

Admission sur audition

Objectif : apprendre les bases fondamentales de la danse classique ou danse contemporaine.

Durée du cycle : 3 à 5 années.

Cursus :

- 2 à 3 cours de danse hebdomadaires dans la discipline dominante.
- Formation Musicale Danseur.
- 1 cours dans la discipline complémentaire (uniquement à Romans-sur-Isère).

En fin de cycle, l'élève présente une variation sur scène, pour vérifier que ses bases sont acquises.

2^e cycle - À partir de 11 ans

Validé par le Brevet d'Études Chorégraphiques dans une des deux disciplines choisies : classique ou contemporain.

Parcours en horaires traditionnels ou aménagés.

> Dominante danse contemporaine en horaires traditionnels sur le site de Romans-sur-Isère et en horaires aménagés sur le site de Valence.

Objectif : contribuer au développement artistique et chorégraphique personnel et collectif, s'approprier un langage chorégraphique, développer l'endurance.

Durée du cycle : 1 à 5 années.

Cursus traditionnel :

- 3 cours hebdomadaires dans la discipline dominante,
- 1 cours dans la discipline complémentaire (Romans-sur-Isère),
- 1 cours de Formation Musicale Danseur (Valence),
- 1 cours de culture chorégraphique.

Cursus CHAD (uniquement Valence) :

- 2 à 3 cours de danse classique,
- 2 cours de danse contemporaine,
- 1 cours de Formation Musicale Danseur,
- 1 cours de culture chorégraphique.

Le cursus CHAD du site de Valence est un cursus intensif.

3^e cycle amateur

Validé par le Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC).

> Accessible en danse contemporaine et classique sur les deux sites.

Objectif : développer un projet artistique personnel grâce à un bon niveau technique et au développement de la maturité artistique.

Durée du cycle : 1 à 5 années.

Cursus :

- 2 cours hebdomadaires dans la discipline dominante,
- 10 modules à réaliser sur 3 ans (8 techniques et 2 théoriques)

Cycle d'orientation professionnelle

Validé par le Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC).

> Accessible en danse contemporaine et classique sur les deux sites.

Objectif : approfondir sa motivation et ses aptitudes en vue d'une orientation professionnelle. Élargir ses compétences, son champ esthétique et son expérience artistique et scénique. Confirmer sa capacité à suivre un enseignement supérieur. Préciser son projet professionnel.

Cursus :

- 5 cours hebdomadaires,
- 5 UV obligatoires.

Le D.E.C. équivaut à l'Examen d'Aptitude Technique (E.A.T.) donnant accès aux centres de formation au diplôme d'État d'enseignant de la danse.

09 Hors cursus et parcours personnalisé

Parcours personnalisé Musique et Danse de la fin

1 à 3 années maximum (commission pédagogique).

Évaluation continue.

À partir du 2^e cycle : deux pratiques au choix parmi : formation musicale, instrument, pratique collective.

À partir de la fin du 2^e cycle danse : possible à titre exceptionnel après accord de la commission pédagogique.

Atelier de danse contemporaine

À partir du niveau débutant : 8 ateliers de 3 heures sur l'année (Valence).

Niveau avancé : admission sur audition.

Atelier hebdomadaire (Valence et Romans-sur-Isère).

Atelier de danse classique

Barre au sol (Valence et Romans-sur-Isère).

Atelier de danse hip-hop

Atelier sur 3 niveaux

Hors cursus et parcours personnalisé adultes

1 à 6 années maximum en fonction des places disponibles.

Pas d'examen de fin de cycle.

Parcours à la carte : Ateliers instrumentaux / Chant, MAO, Jazz, FM (Musique de chambre, Orchestre) etc.

Parcours « pratiques d'ensemble »

Pas de limite de durée. Évaluation continue.

À partir du niveau 2^e cycle : pratiques d'ensemble, orchestres, musique de chambre.



Pratiques collectives

10 Pratiques collectives

Les élèves du Conservatoire sont tenus, dans le cadre de leur parcours de formation initiale, de participer régulièrement à au moins une pratique collective. Celle-ci est généralement liée à la discipline dominante et doit être validée par le professeur de cette discipline, ainsi que par le responsable de l'ensemble au regard des acquis techniques et du niveau d'autonomie.

En fonction du parcours pédagogique et de l'âge de l'élève, la participation aux activités musicales associatives de la ville ou d'une autre collectivité peut être validée en tant que pratique collective après avis de la direction du Conservatoire et dans le cadre d'une convention.

Site de Valence

Musique de chambre et pratique d'ensemble

Musique de chambre // Céline Reymond, Marie Duinat, Nathalie Ponce, Franck Lépinasse, Christophe Alcocer et autres professeurs.

Ensembles divers : ensemble de saxophones, ensemble de clarinettes, ensemble de mandolines, ensemble de bassons, ensemble de cuivres, ensemble de percussions.

Consort, ensemble d'instruments anciens, Orchestres

À vent et percussions « Impromptu » 1^{er} cycle // Géraldine Bouchet

À vent et percussions « Interlude » 2^e cycle // Céline Reymond

À vent et percussions « Résonances » fin de 2^e cycle et 3^e cycle // Stéphane Ducroz

Orchestre à cordes « Prélude » (1^{er} cycle) // Gauthier Lodéon

Orchestre à cordes « Adagio » (fin de 1^{er} cycle et début de 2^e cycle) // Anne Lodéon

Orchestre à cordes « Moderato » (à partir de fin de 2^e cycle) // Gauthier Lodéon

Orchestre symphonique « Allegro » (à partir du 3^e cycle, COP et CPES) // Didier Vadrot et une équipe de professeurs

Big Band de Jazz // Patrice Foudon

Chant choral

Atelier choral (trimestre obligatoire pour les élèves en 1C2 en FM) // Muriel Gouzon

Chœur d'enfants traditionnel (7 - 11 ans) // Muriel Gouzon

Chœur d'adolescents (11 - 17 ans) // Muriel Gouzon

Chœur de chambre Hélios (classe chant) // Muriel Gouzon

Chœur CHAM VOIX (CE1, CE2, CM1, CM2) lundi temps scolaire // Muriel Gouzon

Site de Romans-sur-Isère

Musique de chambre et pratique d'ensemble

Musique de chambre // Mickaël Noël, Violaine Fay

Divers ateliers et ensembles instrumentaux (guitares, accordéons, cuivres, violoncelles) et vocaux encadrés par les professeurs

Orchestres

Harmonie Benjamine // Florent Pommaret

Orchestre à cordes Benjamin // Sylvie Pascalis

Harmonie Junior // Jean-François Rocher

Orchestre Junior // Sabine Debruyne

Orchestre symphonique // Didier Vadrot

Composite Music // Jean-François Rocher

Big Band de Jazz // Patrice Foudon

Chant choral

Chœur d'enfants (CP au CM1) et Chœur d'adolescents (CM2 au lycée) // Edwige Jacquet-Wacogne

Ensembles conventionnés : harmonies de Romans, Bourg-de-Péage, Peyrins, Châtillon-Saint-Jean, etc.

11 Stages

Tout au long de l'année, le Conservatoire organise des stages pédagogiques (danse classique, contemporaine et hip-hop, musique ancienne, jazz, informatique musicale, etc.), dont certains sont également ouverts au public extérieur. Pour plus de renseignements :

conservatoire.valenceromansagglo.fr



© Y. Montero, Valence Romans Agglo

12 Valence Offre pédagogique

Éveil

Éveil musical // Nathalie Ponce

Éveil musique et danse //
Mailys Chassagne

Cordes

Violon // Anne Lodéon, Isabelle Robert, Isabelle Laureys, enseignant(e) en cours de recrutement

Alto // Gauthier Lodéon

Violoncelle // Marie-Joëlle Le Corre, Franck Lépinasse

Contrebasse // Lou Dufoix

Bois

Flûte traversière // Jean-Frédéric Perraud, Aurélien Josien

Hautbois // Céline Reymond

Clarinete // Géraldine Bouchet, Moneïm Brini

Saxophone // Stéphane Ducroz, Florent Pommaret, Yoshimi Yasuda-Vadrot

Basson // Nathalie Ponce

Cuivres

Cor // Alexandre Labonde

Trompette // Pierre-Alain Millot

Trombone // Pierre Bassery

Tuba // Pierre Cardenaud

Instruments polyphoniques

Piano // Christophe Alcocer, Hélène Barré, Christophe Guémené, Armelle Rochefrette

Guitare // Stéphane Catauro, Élyne Schielke

Percussions // David Catil

Orgue // Daniel Goldobine

Mandoline // Manon Rigal

Harpe // Delphine Latil

Piano accompagnement //
Marie Duinat

Musique ancienne

Clavecin, basse continue

// Mathilde Blaineau

Flûte à bec, traverso

// Marie-Jacqueline

Durand, Hélène Tisserand

Violon baroque // Camille Antoinet

Violoncelle baroque // Franck Lépinasse

Accompagnement clavecin //
Mathilde Blaineau

Stages de musique ancienne, ensembles, consort, instruments anciens //

Agustina Gendey-Merono

Musiques traditionnelles

Ateliers musique

traditionnelle d'Arménie et du Caucase - Duduk // Levon Chatikyan

Voix

Chant lyrique // Laetitia Cattier

Chant choral et Direction de Chœur // Muriel Gouzon

Accompagnement

Instrumental // Marie Duinat, Marjorie Bortolini, Lucile Moury

Vocal // Marie Duinat

Danse piano // Olivia Kremer, Lucile Moury

Danse percussions // Farid Joneau

Musiques actuelles amplifiées

Coordination // Kamal Mazouni

Atelier Cycle d'orientation professionnelle // Kamal Mazouni

Batterie, MAO, atelier // Franck Metzler

Chant // Xavière Breillet

Claviers et atelier // Julien Drive

Guitare électrique, atelier // Nicolas Diago

Basse électrique, atelier // Kamal Mazouni

M.A.O, DJing, musiques électroniques, atelier // Emilio Diaz

M.A.O., atelier // Hervé Gaudriault

Culture, histoire, pratique et connaissances de la musique amplifiée // Franck Metzler

Formation musicale, arrangement, harmonie, improvisation // Nicolas Diago

Locaux rock

Coordination // Benoit Roch

Accueil-animateur // Corentin Roux, Laurent Val

Mao, DJ // Emilio Diaz

Jazz

Coordination, culture et pratique collective (Big Band) // Patrice Foudon

Contrebasse // Gil Lachenal

Chant // Julie Fallu

Piano jazz // Benoît Thévenot

Guitare jazz // Jean-Michel Genoud

Batterie // Nicolas Serret

Composition Musique à l'image

Écriture musicale, improvisation, composition multimédia // Nathanaël Bergèse

Atelier de musique de film // Julie Piffaut

Formation musicale Culture

Formation musicale et éveil musical // Aurélie Schmitt, Mireille Vinay, Sylvine Pommaret, Flore Bezault, Nathalie Ponce, Mallory Begou

Analyse et écriture // Sebastian Halas

Culture musicale // Sebastian Halas

Direction d'orchestre // Didier Vadrot

Danse

Coordination // Alexandra Ripart-Jasseny

Éveil Musique et Danse // Maïlys Chassagne

Initiation danse // Maïlys Chassagne

Danse classique // Nathalie Sawinow, Ophélie Yon

Danse contemporaine // Cécile Delabroy

Formation musicale danseur // Mallory Bégou

Culture chorégraphique // Mallory Bégou

Anatomie // Anne-Laure Gueudret

Atelier adapté musique

Musique et handicap mental // Anne Lodéon, Cécile Delort, Mireille Vinay, Gauthier Lodéon, Nathalie Ponce
Professeur référent handicap : Anne Lodéon



13 Romans-sur-Isère

Offre pédagogique

© CRD Valence Romans Agglo

Éveil

Éveil musical // Edwige Jacquet-Wacogne

Éveil musique et danse // Edwige Jacquet-Wacogne, Virginia Chevalier

Instruments Polyphoniques

Piano // Gwenaële Michel, Glawdys Wild

Guitare // Mickaël Noël

Accordéon // Lucile Moury

Percussions // David Catil, Marc Chevalier

Harpe // Delphine Latil

Carillon // Découverte et initiation (renseignements auprès du Conservatoire)

Culture musicale

Formation musicale // Yasmine Réa, Flore Bezault, Jean-François Michel, enseignant(e) en cours de recrutement

Analyse, écriture et composition // Sebastian Halas

Cordes

Violon // Anaïd Nazar, Sabine Debruyne

Alto // Sylvie Pascalis

Violoncelle // Taron Karapétian

Contrebasse // Léa Yèche

Bois

Flûte traversière // Aurélien Josien

Hautbois // Violaine Fay

Clarinette // Jean-François Rocher

Basson - Fagott // Nathalie Ponce

Saxophone // Florent Pommaret

Cuivres

Trompette - Cornet // Marc Métifiot

Trombone - Tuba - Euphonium // Laurent Lapassa

Cor // Alexandre Labonde

Musique ancienne

Viole de gambe // Agustina Gendey-Merono

Luth // Wanda Kozyra

Harpes anciennes // Delphine Latil

Ateliers de musique ancienne (instruments anciens / modernes) // Professeurs de musique ancienne

Voix

Chant lyrique // Cécile Delort

Chant choral // Edwige
Jacquet-Wacogne

Atelier chant et scène //
Cécile Delort

Filière voix // Cécile Delort,
Edwige Jacquet-Wacogne

Accompagnement chant //
Victoria Sol

Musiques actuelles

**Coordination, batterie,
ateliers** // Mickaël Pastorelli

Guitare électrique //
Christophe Mannarelli

Guitare basse électrique //
Gil Lachenal

Chant - ateliers // Xavière
Breillet

Claviers - ateliers // Julien
Drive

MAO // Baptiste Pierre,
intervenants extérieurs

**Son (dans le cadre du DEM
MAA)** // David Mouillon

**Histoire des musiques
actuelles** // Mickaël Pastorelli

Jazz

Harmonie Jazz // Gil
Lachenal

**Initiation au piano jazz
(musiciens confirmés)** // Gil
Lachenal

Ateliers jazz // Gil Lachenal

Ateliers d'improvisation jazz
// Gil Lachenal

Big Band // Patrice Foudon

Accompagnement

Instrumental // Jean-
Francois Michel

Vocal // Victoria Sol

Danse // Olivia Kremer

Percussions // Farid Joneau

Musiques traditionnelles

**Ateliers musique
traditionnelle d'Arménie
et du Caucase - Duduk** //
Levon Chatikyan

Danse

Coordination // Nora
Commandeur

Éveil musique et danse //
Edwige Jacquet-Wacogne,
Virginia Chevalier

Initiation danse // Nora
Commandeur, Virginia
Chevalier

Danse classique // Virginia
Chevalier

Danse contemporaine
// Cécile Delabroy, Nora
Commandeur

**Atelier de création danse
contemporaine** // Nora
Commandeur

Ateliers danse hip-hop //
Lionnel Frédoc

FM danse // Mallory Begou

Histoire de la danse //
Mallory Begou, Lionnel
Frédoc

Anatomie de la danse //
Anne-Laure Gueudret

Atelier adapté musique

**Professeur référent
handicap** : Cécile Delort

INFOS PRATIQUES

14 Modalités d'inscription

Réinscriptions du 2 au 31 mai 2025

La procédure de réinscription s'effectue en ligne via mon espace DuoNET.

Inscriptions du 2 au 30 juin 2025

Les pré-inscriptions se déroulent en ligne sur le site internet de Valence Romans Agglo : conservatoire.valenceromansagglo.fr

Les frais de scolarité prennent en compte le lieu de résidence, le quotient familial des parents et l'enseignement choisi. Une simulation tarifaire peut être réalisée sur demande auprès du service scolarité du site d'inscription.

La scolarité se déroule de septembre à juin avec interruption pendant les vacances scolaires.

L'inscription au Conservatoire comporte systématiquement un test d'entrée ou un entretien.

Documents à fournir

- Justificatif d'impôts sur le revenu ou à défaut, photocopie de l'avis d'imposition complet 2024 (revenus 2023),
- Photocopie de justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, eau, quittance de loyer...),
- Photocopie de la carte d'étudiant ou de certificat de scolarité pour les + de 18 ans (à fournir à la rentrée),
- Frais de dossier (payable en ligne) : 16 € pour chaque élève inscrit,
- Certificat médical à fournir obligatoirement dès le 1^{er} cours pour la pratique de la danse, l'initiation et l'éveil musique et danse,
- Attestation d'assurance responsabilité civile,
- Seulement en cas de naissance après l'avis d'imposition : Photocopie de l'Attestation CAF indiquant le nom du ou des enfants à charge (ou photocopie du livret de famille).

JOURNÉE PORTES OUVERTES
Samedi 30 mai 2026

15 Tarifs année scolaire

Différents tarifs sont proposés. Ils varient en fonction du quotient familial et du lieu de résidence des élèves : communes de l'Agglo, communes hors Agglo en Drôme, communes hors Drôme. Les tranches indiquées (T1 à T9) correspondent aux quotients familiaux.

Tarif 1 : Éveil - Initiation

Éveil musical ou Éveil Danse ou Éveil Musique & Danse ou Initiation Danse.

Quotient familial*	Communes Agglo**	Communes hors Agglo	Communes hors Drôme
T1 > 0 à 350	67€	101€	161€
T2 > 351 à 500	84€	126€	201€
T3 > 501 à 650	104€	156€	249€
T4 > 651 à 800	130€	195€	312€
T5 > 801 à 950	144€	216€	346€
T6 > 951 à 1100	157€	236€	377€
T7 > 1101 à 1250	181€	273€	436€
T8 > 1251 à 1400	209€	313€	501€
T9 > 1401 et +	251€	376€	602€

Tarif 2 : Éveil avec autre pratique / Formation musicale ou Analyse écriture

Formation Musicale seule (Scolaire, Étudiant ou Adulte) ou Analyse écriture seule ou éveil avec pratique instrumentale ou éveil musical + initiation danse.

Quotient familial*	Communes Agglo**	Communes hors Agglo	Communes hors Drôme
T1 > 0 à 350	89€	134€	215€
T2 > 351 à 500	111€	167€	266€
T3 > 501 à 650	139€	210€	335€
T4 > 651 à 800	174€	261€	417€
T5 > 801 à 950	191€	286€	458€
T6 > 951 à 1100	210€	314€	503€
T7 > 1101 à 1250	241€	362€	579€
T8 > 1251 à 1400	278€	417€	668€
T9 > 1401 et +	333€	500€	800€

* voir page 32 / ** voir page 32

Tarif 3⁽¹⁾ : Scolaires - étudiants

Forfait Scolaire ou Étudiant - 1 discipline – Traditionnel ou CHAM/CHAD. Instrument ou Danse ou Chant ou Direction de chœur (Formation musicale et 2 pratiques collectives incluses).

Quotient familial*	Communes Agglo**	Communes hors Agglo	Communes hors Drôme
T1 > 0 à 350	100€	150 €	240€
T2 > 351 à 500	125€	188€	300€
T3 > 501 à 650	156€	235€	375€
T4 > 651 à 800	195€	292€	467€
T5 > 801 à 950	215€	323€	517€
T6 > 951 à 1100	236€	354€	567€
T7 > 1101 à 1250	271€	408€	652€
T8 > 1251 à 1400	312€	469€	749€
T9 > 1401 et +	375€	563€	900€

Tarif 4⁽¹⁾ : Cycle d'orientation professionnelle ou classes préparatoires ou Adultes

Forfait COP / Classes Préparatoires (incluant la participation aux services universitaires) / Adultes 1 discipline - Traditionnel Instrument ou Danse ou Chant ou Direction de chœur (Formation musicale et Pratiques Collectives incluses).

Quotient familial*	Communes Agglo**	Communes hors Agglo	Communes hors Drôme
T1 > 0 à 350	133€	200€	321€
T2 > 351 à 500	167€	251€	400€
T3 > 501 à 650	209€	313€	501€
T4 > 651 à 800	260€	390€	624€
T5 > 801 à 950	286€	430€	688€
T6 > 951 à 1100	316€	474€	758€
T7 > 1101 à 1250	363€	544€	870€
T8 > 1251 à 1400	417€	626€	1001€
T9 > 1401 et +	500€	751€	1201€

⁽¹⁾ Au-delà de 1 discipline dominante, application d'une réduction de 50 % pour chaque discipline supplémentaire.

Tarifs forfaitaires

Frais de dossier	
Forfait à l'année par élève	16 €
Location d'instruments (forfait trimestriel)	
Accordéon - Basson - Cor - Flûte - Guitare Violon - Alto - Clarinette - Hautbois - Saxophone Trombone - Trompette - Tuba - Xylophone	30 €
Violoncelle - Viole de gambe - Instruments ba- roques - Contrebasse - Théorbe - Luth - Harpe	55 €
Location d'instruments en plastique (forfait annuel)	
Clarinette - Duduk	30 €
Pratique collective Hors Cursus (Orchestre, Chorale, Musique de Chambre, Choriste, Direction de Chœur) et Tarif Atelier seul y compris Stage de Musique Ancienne	
Forfait à l'année	133 €
Stage de danse	
Pour les élèves extérieurs au Conservatoire	84 €
<i>Gratuit pour les élèves du Conservatoire</i>	
Masterclasses - Stages	
Pour les élèves extérieurs au CRD : Forfait demi-journée Forfait à la journée	34 € 67 €
Pour les élèves du CRD, de JAV et de la Cordo	Gratuité
Direction d'Orchestre (forfait annuel) <i>Réduction de 50 % pour les élèves pratiquant déjà une discipline au CRD</i>	
Agglomération	234 €
Hors agglomération / Drôme	350 €
Hors agglomération / Hors Drôme	444 €
DMA - répétitions - accompagnement de groupes	
Forfait à l'année par musicien	67 €
Autres tarifs	
Location studio d'enregistrement (département musiques actuelles) : forfait à la journée	200 €
Participant invité	Gratuité
Auditeur libre	16 €
Accès aux locaux pour travail sur instrument pour autre usager (forfait par mois et par personne)	12 €
Étudiants étrangers, forfait à l'année	900 €
Fanfare 1 ^{er} Régiment de Spahis, forfait à l'année	133 €

***Calcul du Quotient Familial exprimé en euros :**

1/12e des ressources imposables de l'année N-2 divisées par le nombre de parts. 2 parts minimum par foyer (responsable seul ou en couple) + 1 part par enfant à charge.

****Communes de l'Agglo :**

Alixan, Barbières, Barcelonne, Beauregard-Baret, Beaumont-lès-Valence, Beauvallon, Bésayes, Bourg-de-Péage, Bourg-lès-Valence, Chabeuil, Châteaudouble, Chatillon-Saint-Jean, Chatuzange-le-Goubet, Charpey, Châteauneuf-sur-Isère, Clérieux, Combovin, Crépol, Étoile-sur-Rhône, Eymeux, Génissieux, Geysans,

Granges-les-Beaumont, Hostun, Jaillans, La Baume-Cornillane, La Baume-d'Hostun, Le Chalon, Malissard, Marches, Miribel, Montéléger, Montélier, Montmeyran, Montmiral, Montrigaud, Montvendre, Mours-Saint-Eusèbe, Ourches, Parnans, Peyrins, Peyrus, Portes-lès-Valence, Rochefort-Samson, Romans-sur-Isère, Saint-Bardoux, Saint-Bonnet-de-Valclérieux, Saint-Christophe-et-le-Laris, Saint-Laurent-d'Onay, Saint-Marcel-lès-Valence, Saint-Michel-sur-Savasse, Saint-Paul-lès-Romans, Saint-Vincent-la-Commanderie, Triors, Upie, Valence, Valherbasse.



16 Modalités générales

Les frais de dossier d'un montant forfaitaire de 16 € par élève inscrit sont indépendants des frais de scolarité, ils ne sont pas remboursables.

Les frais de scolarité font l'objet d'une facture annuelle, généralement adressée en décembre pour les élèves inscrits en début d'année. Pour ceux inscrits plus tardivement, la facture sera émise à la fin du trimestre suivant.

Dans un délai de deux mois après la réception de la facture, aucune réclamation ne pourra être acceptée.

Les frais de scolarité dépendent de la discipline pratiquée, du statut de l'élève (scolaire-étudiant/cycle d'orientation professionnelle, adulte...), du lieu de domicile du redevable et de son quotient familial, calculé selon les critères définis par la collectivité.

Les pièces justificatives doivent être fournies au moment de la réinscription ou de l'inscription en ligne. En cas d'impossibilité, les familles ont jusqu'au 15 octobre de l'année d'inscription, dernier délai. Au-delà de cette date aucun justificatif ne sera pris en compte, la cotisation maximum sera appliquée.

Toute demande particulière liée à un changement brutal et important de situation financière par rapport à l'année de déclaration des revenus (N-2), sera examinée au cas par cas par le directeur sur présentation de justificatifs. La demande doit être formulée par écrit au directeur du Conservatoire avant le 15 octobre de l'année scolaire concernée.

Pour tout élève inscrit en début d'année, en l'absence de demande de congé ou de démission formulée par écrit avant le 15 octobre, les frais de scolarité sont dus pour l'année entière.

En cas d'inscription en cours d'année :

- Avant le 1^{er} janvier : les frais de scolarité sont dus en totalité.
- Du 1^{er} au 31 janvier : les frais de scolarité sont dus pour les 2/3.

Les frais de location d'instrument couvrent la totalité d'un trimestre. Tout trimestre entamé reste dû.

Au-delà de l'année scolaire écoulée, si les familles ne se sont pas acquittées des frais de scolarité, elles ne pourront prétendre à une réinscription.

La participation financière demandée aux usagers ne couvre qu'une faible partie du coût réel des enseignements. En conséquence, la cotisation ne peut être calculée ou révisée au prorata du nombre de cours reçus.

Aucune réduction ne peut être appliquée sur les tarifs forfaitaires.

Sont considérés comme étudiants, les élèves de plus de 18 ans qui justifieront d'une carte d'étudiant, en vertu de laquelle leur sera appliqué le tarif scolaire/étudiant.

Les élèves initialement inscrits en cursus « cycle d'orientation professionnelle ou CPES » conservent leur statut étudiant lorsqu'ils s'inscrivent dans une discipline supplémentaire.

Les participants invités qui correspondent à des usagers expérimentés apportant des compétences utiles dans le cadre de certaines activités du Conservatoire bénéficient de la gratuité.

Sur accord de la direction, le Conservatoire peut admettre certains usagers comme auditeurs libres. Dans ce cas, ils sont exonérés des frais de scolarité mais doivent s'acquitter des frais de dossier liés à leur inscription administrative.

17 Modalités particulières

L'éveil musical + initiation danse ou l'éveil avec pratique instrumentale relèvent de la grille tarifaire 2 (éveil avec autre pratique).

Dans le cas où un enfant bénéficie de l'éveil avec pratique instrumentale + une initiation danse, le tarif appliqué est celui de la grille éveil avec pratique instrumentale (tarif 2) + 50 % de la grille éveil/initiation (tarif 1). A noter que la pratique instrumentale peut être pratiquée avec l'éveil musical mais pas avec l'éveil musique et danse.

En revanche pour les élèves inscrits en cursus instrumental et qui souhaitent pratiquer une initiation danse, la facturation sera établie sur la base du tarif 3 + 50 % du tarif de la grille « initiation danse » (tarif 1).

Au-delà d'une discipline dominante, il sera fait application d'une réduction de 50 % sur le tarif des autres disciplines

(excepté pour les tarifs forfaitaires).

La culture musicale relève de la grille "tarif 2" (formation musicale).

Le cours de préparation au baccalauréat (culture par l'écoute) relève du tarif forfaitaire "pratique collective" sauf s'il est pratiqué dans le cadre d'un cursus.

Le cours d'informatique musicale relève du tarif "pratique collective" lorsqu'il est pris seul, sauf s'il est pratiqué dans le cadre d'un cursus.

Dans le cadre des cursus en instruments des cycles 1, 2 et 3, les ateliers de pratique collective sont limités à deux dans toutes les spécialités de la discipline « musique » (y compris les pratiques collectives associées au chant). Au-delà, la pratique collective supplémentaire sera facturée en plus à l'exception des élèves inscrits en cursus "danse classique" qui pourront bénéficier d'un atelier "danse contemporaine" inclus dans leur cursus. Cette dernière disposition s'applique aussi bien aux élèves danseurs inscrits en classes à horaires aménagés qu'en traditionnel.

Pour les élèves inscrits en cursus danse, chaque discipline supplémentaire prise en dehors de ce cursus fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

Pour les élèves inscrits dans les cursus qui sont axés sur la pratique d'ensemble tels que le jazz et les musiques actuelles, toute pratique collective ne relevant pas de ces mêmes esthétiques sera facturée en plus.

Les stages (musique ancienne, danse, jazz) sont gratuits pour tous les élèves déjà inscrits dans une discipline au Conservatoire.

Pour les étudiants étrangers venant faire leurs études en France, un forfait basé sur le tarif 3, extérieurs, 9^e échelon est appliqué forfaitairement.

18 Calendrier Rentrée 2025-2026

Du 2 au 10 septembre 2025

Tests et rencontres pour les nouveaux inscrits.

Du 10 au 12 septembre 2025

Réunions d'information par disciplines avec les professeurs pour les élèves inscrits.

À partir du 15 septembre 2025

Reprise des cours (instruments, FM, chorales, danse).

À partir du lundi 22 septembre 2025

Reprise des orchestres et pratiques collectives.

Octobre 2025

Test d'entrée chant lyrique le mardi 7 octobre 2025 à 18h à Romans-sur-Isère.

Réunion COP / CPES le jeudi 9 octobre 2025 à 18h30 à Valence.

Examen d'admission instruments des Cycles d'Orientation Professionnelle (COP) et des Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (CPES) le mardi 14 octobre 2025 à Valence.

(Rappel : Musique à l'image le 4 juin 2025 à Valence ; MAA et Jazz le 30 juin 2025 à Romans-sur-Isère)

19 Location d'instruments

Les familles ont la possibilité de louer certains instruments auprès du Conservatoire pour les deux premières années d'apprentissage en fonction des disponibilités et sous réserve d'une attestation d'assurance obligatoire. Renseignements à l'accueil et au service scolarité de chaque site.

20 L'équipe administrative et technique

Direction du Conservatoire

Didier Vadrot : Directeur.

Géraldine Catil : Adjointe de direction.

Laurence Sibille : Responsable administrative et financière.

Gilles Guillot : Responsable action culturelle, communication et partenariats.

En cours de recrutement : Régisseur général

Benoit Roch : Responsable des Locaux Rock

Site de Valence

Didier Vadrot : Responsable de la Maison de la Musique et de la Danse.

Laurence Sibille : Responsable administrative et financière.

Alexandra Ripart-Jasseny : Responsable des études.

Philippe Bory : Assistant de direction.

Françoise Selles, Rachel Guichard : Service scolarité.

Alexandra Charpentier-Bultez : Responsable unité scolarité.

En cours de recrutement : Régisseur général.

Cécile Peigne : Accueil.

Sophiane Guerbas, Raphaël Blond, Théo Mériguet :
Surveillants - accueil - maintenance.

Site de Romans-sur-Isère

Géraldine Catil : Responsable de la Cité de la musique.

Gilles Guillot : Responsable action culturelle, communication et partenariats.

Anne Dedourge : Responsable unité scolarité.

Valérie Gelas : Assistante administrative - scolarité.

Matthieu Vanpeene : Accueil.

Frédéric Réa : Régisseur.

Baptiste Pierre : Référent pôle numérique.

Cyril Bachiri, en cours de recrutement : Surveillants - accueil - maintenance.

Mariame Mikidadi, Oudha Zemour : Entretien.

21 Les partenaires

Partenaires institutionnels

- Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes (DRAC)
- Région Auvergne Rhône-Alpes
- Conseil Départemental de la Drôme
- Éducation nationale - Direction académique
- Direction de la Lecture publique - Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo
- Villes de Romans et Valence
- Lux - Scène Nationale - Valence
- Comédie de Valence - Centre Dramatique National Drôme Ardèche (CDN)
- Le Théâtre de la Ville - Valence
- Le Train Théâtre - Portes-lès-Valence
- Musée de Valence (arts et archéologie)
- Établissements scolaires : groupe scolaire Bayet – Valence ; collèges Jean Zay et Paul Valéry – Valence ; collège André Malraux - Romans-sur-Isère
- Maison Pour Tous du Polygone - Valence
- Valence Romans Tourisme
- Réseau des conservatoires et écoles de musique de la Drôme
- Romans Scènes
- GIP Campus UGA Valence Drôme Ardèche
- ESISAR (École Nationale Supérieure en Systèmes Avancés et Réseaux) - Grenoble INP
- ESAD (École supérieure d'art et design) – Valence
- UGA (Université Grenoble-Alpes)

Partenaires associatifs

- Jazz Action Valence (JAV)
- SMAC La Cordo - Cité de la musique - Romans
- Arts Passion
- Association du Chœur Hélios - Valence
- Association des Parents d'Élèves du Conservatoire (APEC)
- Association Drômans Cadence
- Association Drôme de Guitares
- Association Rayonnement de la Musique Sacrée
- Centre musical international Jean-Sébastien Bach (CMI) - Saint-Donat-sur-l'Herbasse
- Compagnie 26 (saison musicale du Temple Saint Ruf) - Valence
- Din Di Rin Din - Valence
- Fédération des Œuvres Laïques de la Drôme
- Festival d'un Jour - L'Équipée - Bourg-lès-Valence
- Jeunesses Musicales de France (JMF) - Valence
- Le Grand Classique
- Maison de quartier Saint-Nicolas - Romans
- MJC Robert-Martin - Romans
- Orchestre des Mandolines Estudiantina - Valence
- Orchestre d'Harmonie de Romans, de Bourg-de-Péage et autres associations de pratique amateur du territoire
- Radio MEGA
- Mistral Palace
- Universités populaires ACCES et UPAVAL



> **Site de Valence - Maison de la Musique et de la Danse**

32, avenue Georges Clémenceau 26000 Valence
Tél. 04 75 78 50 80
conservatoire-valence@valenceromansagglo.fr

> **Site de Romans-sur-Isère - Cité de la musique**

3, quai Sainte-Claire 26100 Romans-sur-Isère
Tél. 04 75 02 26 42
conservatoire-romans@valenceromansagglo.fr

> **Site des Locaux ROCK**

– **Pôle de musiques actuelles**

Parc des Trinitaires - 82 avenue Maurice Faure
26000 Valence
Tel. 04 75 78 50 80
benoit.roch@valenceromansagglo.fr

Horaires d'ouverture

> **Service administratif**

Du lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

*Fermeture au public pendant les vacances scolaires
mais permanences téléphoniques.*

> **Activités pédagogiques**

Du lundi au samedi (voir site internet)

Fermeture annuelle des 2 sites

du 20 juillet au 10 août 2025

conservatoire.valenceromansagglo.fr 
valenceromansagglo.fr    